

# Concertations territoriales Musiques Actuelles en Normandie

## Session #3

### Filière et activités professionnelles

diffusion, création, production, médias, formation

du 31 janvier au 9 février 2018

#### Session#3 - Filière et activités professionnelles – diffusion, création, production, médias

les 31 janvier, 1, 7 et 8 février 2018

- mercredi 31/01 - après-midi (14h à 17h) : Calvados (14) – au DOC à Saint Germain d’Ectot
- jeudi 1/02- après-midi (14h à 17h) : Manche (50) – au Normandy à Saint-Lô
- jeudi 8/02 - matin (10h à 13h) : Eure (27) – au SILO à Verneuil-sur-Avre
- jeudi 8/02 - soir (18h à 21h) : Orne (61) – à la Luciole à Alençon
- vendredi 9/02 - matin (9h30 à 12h30) : Seine-Maritime (76) – au 106 à Rouen
  
- **Jeudi 15/03 – journée (10h à 17h) : Séminaire régional MA  
« Accompagnement et Diffusion »**

#### Ordre du jour

Les réunions par bassin ont pour objectifs de consolider les constats, d’approfondir les propositions et d’envisager des actions concrètes à réaliser. L’ordre du jour de cette session#3 :

- **Accueil et introduction** pour se présenter et rappeler le cadre des concertations
- **Informations et actualités** : contrat de filière, structuration, dispositif d’accompagnement artistique Région...
- **Thématiques de travail - Développement d’artistes, Diffusion**, Musiques enregistrées, Médias : approfondissement et priorisation des propositions d’actions et de dispositifs en identifier ce qui relève des politiques publiques (de droit commun ou du contrat de filière), ou de la coopération entre acteurs (mise en réseau, actions coordonnées...)

En introduction, Sébastien rappelle le cadre et les objectifs des concertations territoriales qui visent à coconstruire un plan de développement des Musiques Actuelles en Normandie, dans une approche territorialisée et régionale.

La première phase de concertation qui s’est déroulée de septembre à décembre 2017 a permis de réaliser un état des lieux participatif et qualitatif. La présentation des travaux le 19 décembre 2017 a confirmé l’intérêt des collectivités et de l’État pour la démarche, et la volonté de prendre en compte les propositions issues des concertations pour la définition du contrat de filière.

La phase 2 se déroule de janvier à juin 2018. Elle vise à approfondir les propositions d’actions et de dispositifs, et à les prioriser en précisant celles qui relèvent des politiques publiques, de la coopération entre acteurs, ou de la structuration collective.

### Contrat de filière

Le contrat de filière est en cours d'élaboration. Il couvrira une période de 4 ans (2018-2021) avec une dotation de 200 à 250k€ par an, associant la Région, la DRAC, le CNV et les départements qui le souhaitent. L'objectif est de développer les activités de la filière, sur des besoins non couverts, et sur des actions d'expérimentation en complément des dispositifs existants. La participation des acteurs aux concertations est attendue pour définir les dispositifs. Les premières orientations seront à présenter en mars, pour une signature en juin.

Une prochaine réunion entre les financeurs est prévue début mars pour définir le cadre. La mobilisation des départements, des métropoles et des agglomérations est un enjeu important. L'Orne serait d'ores et déjà impliqué.

Les acteurs devraient être sollicités sur les propositions à partir d'avril, dans le cadre des concertations, suivant des modalités encore inconnues pour l'instant.

### Structuration

La question de la structuration professionnelle et territoriale est centrale dans l'organisation régionale. Les fonctions de l'agence FAR et du réseau RMAN doivent être définies et articulées en tenant compte de leur nature différente, de leurs compétences et des dynamiques existantes (réseaux départementaux et esthétiques). Ces fonctions portent sur des sujets aussi variés que l'observation, la gestion administrative et la mise en œuvre des dispositifs, l'animation territoriale et l'organisation de rencontres professionnelles, l'information-ressource et la formation...

- Le FAR comme le réseau RMAN sont en cours de redéfinition de leur projet qui doit être effectif dès l'année prochaine, et ce en fonction des moyens qui leur seront alloués.
- Pour RMAN, si ses dernières évolutions statutaires permettent d'élargir le périmètre territorial du réseau et de s'ouvrir à tous les acteurs de la filière, il doit penser sa structuration afin de s'articuler aux réseaux existants (RAVE, RIFE, Focus Jazz, Musiques du Monde, NEF...).
- Le RIFE (Eure) est en dynamique de structuration et d'ouverture à tous les acteurs de la filière (dont les écoles), et en phase avec la volonté du département de s'impliquer plus sur les musiques actuelles (conformément aux préconisations d'une étude réalisée sur leur politique culturelle). Des groupes de travail sont mis en place sur l'observation (mise à jour du diagnostic, avec repérage des acteurs bien identifiés), l'émergence, les festivals... Une rencontre « plénière » est envisagée en mai pour annoncer la création officielle du RIFE. Son articulation avec RMAN et le FAR reste à définir.
- Le RAVE (Orne) est très actif sur un périmètre d'intervention dépasse le département.
- La NEF (Normandie Electronic Fédération) s'est constituée en association ce 31 janvier 2018. Elle regroupe les acteurs des musiques électroniques.
- Dans la Manche, l'intérêt pour la mise en réseau s'exprime en faveur d'une meilleure circulation de l'information et d'une veille artistique partagée (répertoire des artistes du département). Sur le Cotentin, un groupe de travail sur l'accompagnement animé par le « Circuit » pourrait s'élargir et répondre aux besoins de coordination départementale et régionale. Les rencontres dans le cadre du Comité d'aides aux groupes ou des Inouïs existent mais pourraient aller plus loin pour élargir le cercle des acteurs (nécessité de se rencontrer 1 ou 2 fois par an).
- Dans le Calvados, des parallèles entre la structuration des musiques actuelles et celle des arts visuels laissent entrevoir des intérêts communs, en termes d'outillages, d'identification de compétences, d'espaces de travail, de lieux de création... Des passerelles pourraient être pensées pour dépasser les champs disciplinaires.

*Afin d'avancer sur les complémentarités et coopérations entre réseaux et agence (RMAN, FAR, RIFE, RAVE, Focus Jazz, Musiques du Monde, NEF...), une réunion de travail est proposée le 14 mars après-midi au Havre.*

## Diagnostic MA en Normandie

Conformément aux préconisations de la première phase, le « Diagnostic MA en Normandie » réalisé par le FAR doit être complété et enrichi sur plusieurs aspects (identification des acteurs, financements publics, analyses...). Sa mise à jour doit être étudiée avec le FAR.

A noter que le RIFE est déjà en travail sur le sujet, au travers du repérage des acteurs du territoire afin de compléter la cartographie existante (et à partir du questionnaire initial).

## Accompagnement et développement artistique

### Le dispositif régional d'accompagnement

Le dispositif régional d'accompagnement est remis à plat en 2018, pour venir se substituer aux précédents programmes Booster et Comité d'aide aux Groupes. Une première proposition élaborée par le FAR et RMAN, à partir du bilan des dispositifs antérieurs, a été débattue lors du séminaire régional à Evreux (29 novembre 2017).

Un groupe de travail associant RMAN, le FAR et des acteurs concernés a permis de présenter une proposition aux partenaires le 12 janvier (DRAC, Région, les Départements, ville de Caen...) qui a reçu un accueil favorable. Pour rappel, les collectivités souhaitent que toutes les esthétiques soient représentées et que tous les musiciens puissent être soutenus, quelque soit leur niveau.

Le dispositif (dont le nom reste à trouver) articule deux « parcours » et un temps fort :

- **Parcours 1** (amateurs ou première scène) : immersion des musiciens durant 3 jours dans un lieu du territoire pour la découverte du milieu professionnel, un coaching, une approche de la scène et une action de diffusion. En 2018, 6 groupes (environ 20 musiciens) pourront être sélectionnés pour l'ensemble de la région Normandie. En 2019, l'objectif est de déployer ce dispositif sur chaque département pour 5 à 10 groupes (jury départemental et lieu d'immersion en proximité), soit un total de 50 groupes accueillis.
- **Parcours 2** (artistes en développement et professionnels) :
  - a) un fond d'aide (bourse de 5k€ en moyenne) pour 30 bénéficiaires sont prévus pour 2018. Dès 2019, deux commissions par an sont prévues.
  - b) en complément, un accompagnement d'un à deux ans pourra être sollicité pour les projets de développement (3 groupes sélectionnés en 2018, puis 8 à 10 groupes en 2019). Un réseau d'acteurs doit être identifié pour participer au dispositif régional.
- **Forum régional des pratiques MA** : l'organisation tous les deux ans d'un temps fort autour des pratiques amateurs et professionnelles permettra d'informer et de valoriser les MA, de sensibiliser les élus et de toucher de nombreux musiciens.

Le lancement du dispositif est prévu le 3 avril 2018, dans un calendrier très resserré. Le groupe de travail continue à se réunir (le 1<sup>er</sup> février matin au FAR notamment) pour préciser les contenus (nom du dispositifs, critères, modalités de fonctionnement...). Un temps de travail spécifique sera consacré à ce sujet sur le prochain séminaire régional prévu le 15 mars. Une validation du dispositif est prévue le 16 mars avec l'ensemble des partenaires publics.

En termes quantitatifs, un objectif de 100 groupes soutenus en 2019 et l'organisation d'un forum régional sont estimés à 250k€. Pour l'année 2018, l'enveloppe existante est d'environ 140k€ permettant le lancement des actions sur une demi-année. Le financement de l'État, de la Région et de trois départements sont déjà mobilisés (Orne, Calvados, Manche - à voir pour Seine-Maritime et Eure) dont une partie pourrait relever du contrat de filière (actions innovantes ou structurantes).

Un site dédié au dispositif est en cours de création. La gestion administrative, financière et logistique du dispositif pourrait être portée par le FAR. RMAN pourrait être chargé de la coordination du dispositif et de la mise en œuvre avec les acteurs.

En complément, un **programme de formation est à construire avec le FAR** pour répondre aux besoins qui se feront jour au fil du temps (artistique, technique, administratif...).

Les participants soulignent quelques points d'attention et proposent des orientations :

- **Les dispositifs doivent prendre en compte des coûts de fonctionnement des structures qui accompagnent.**
- **Développeurs d'artistes** : de nombreuses micro-structures accompagnent des artistes sur le territoire, mais sans moyen dédiés ou suffisants. Pour répondre aux besoins et sollicitation, plusieurs structures développent ces compétences et fonctions en interne (Chauffer dans la noirceur, Acada'bra, Musique expérience...). Aussi, le besoin prioritaire en compétences et en emplois (tourneur, management...) est souligné.
  - *Un soutien à l'emploi pour le développement d'artistes est-il envisageable ?*
- **L'accompagnement personnalisé** : au-delà des projets artistiques des groupes, le soutien aux artistes et leur accompagnement doit être réfléchi de façon individuelle, personnalisée. Les parcours individuels ne sont pas pris en compte dans le dispositif actuel alors que les besoins en formation, coaching ou reconversion sont liées aux personnes plus qu'aux groupes dans leur ensemble. Cet enjeu recouvre celui de la reconnaissance de la pluri-activité des personnes qui n'est pas bien prise en compte par le régime de l'intermittence.
  - *Sujet relatif à la sécurisation des parcours pouvant relever du contrat de filière ?*
- **Cartographies des compétences et observation** : une approche territoriale invite à d'ores et déjà identifier les besoins potentiels et les compétences existantes sur les territoires pour y répondre en proximité. Cette logique est à privilégier pour une connaissance fine de l'existant et des évolutions (émergence de groupes, parcours des personnes, nouveaux événements...). Aussi, la création de cartographies dynamiques (en ligne) pourrait être pertinente si elle est animée (pour une mise à jour régulièrement et permanente) et reliée aux travaux d'observation.

*Plusieurs remarques : attention à ne pas restreindre les cartographies aux limites strictes de la région Normandie, pour rendre lisible les acteurs et dynamiques existantes aux frontières<sup>1</sup>. D'autre part, la réflexion sur l'observation et la cartographie doivent être approfondies (quelles recensement, pour qui ? Quelles données ? Quelle capacité de mise à jour) en considérant l'effet « standardisant » de ce type de démarche.*

  - *Une fonction relevant des réseaux territoriaux à coordonner avec les réseaux régionaux ?*
- **Export et circulation** : le souhait est aussi d'emmener des groupes accompagnés sur les festivals et rencontres professionnels (MaMA, Bourges, Transmusicales...). De même, la circulation des groupes émergents entre les départements pourrait être encouragée (tournées régionales ?)
  - *Une aide à l'export et à la circulation est certainement à envisager.*
- **Soutien à la résidence - Dispositif Relais Culturel Régional** : Musiques expérience est parmi les 5 relais de la Basse Normandie. Cet ancien dispositif permettait de mailler le territoire de lieux de création avec pour cahier des charges l'accueil de 20 résidences par an, rémunérées et bénéficiant d'un accompagnement technique et à la mise en scène. Seule une seule résidence musique bénéficie du dispositif.
  - *C'est un axe jugé prioritaire pour certains, à développer potentiellement dans le contrat de filière ?*

---

1 voir l'outil en ligne « Tribe » de Tomawak (Bretagne)

## Structuration de la chaîne d'accompagnement

La mise en œuvre des dispositifs et des actions d'**accompagnement doivent s'envisager de façon vivante et animée**, en s'appuyant sur les réseaux. Une plateforme en ligne ne peut se substituer à l'expertise des réseaux et des travaux collectifs. Il s'agit bien de créer des outils et des espaces pérennes de rencontres entre acteurs du territoire (une logique de coconstruction : de la concertation à la co-réalisation) avec des moyens humains pour les animer.

Il s'agit de structurer et rendre lisible une « chaîne » de compétences et de moyens, du local au régional (voire au national), qui doit être identifiable par les groupes :

- articuler régional et départemental pour améliorer la circulation de l'information, la communication dans les 2 sens, en mobilisant les réseaux départementaux légitimes pour la coordination locale (information, mise en œuvre, remontée d'information... ex. du « Circuit »)
- organiser des rencontres régulières (une à deux fois par an) à l'échelle départementale avec l'appui de RMAN et le FAR pour échanger sur les accompagnements et les groupes repérés, coordonner des actions...

## Les pratiques et outils numériques

Les équipements numériques se développent (MAO, studio, captation vidéo) majoritairement dans des visées pédagogiques et d'accompagnement plus que commerciales. Notons que les captations « live » participent de la promotion des artistes, et parfois autant de la communication des équipements (salles, studios, festivals).

Ces activités en lien avec les pratiques amateurs, largement autodidactes, mériteraient d'être accompagnées et mise en réseau avec d'autres champs de compétences. Si les coûts de réalisation d'une vidéo sont élevés au regard des moyens des groupes, les acteurs du « clip » identifiés sur le terrain (vidéastes...) relèvent d'une activité émergente, dans une économie très précaire.

Plusieurs actions et réflexions sont proposées sur ce thème :

- penser un cadre éthique de développement (usages, économie, structuration...)
- recenser les outils numériques et les pratiques actuelles ; identification des créateurs vidéo, des techniciens... (clipeurs) ;
- mettre en relation les musiciens et les acteurs MA avec des écoles d'arts, des centres de formation<sup>2</sup>, des vidéastes, des artistes plasticiens... (notamment sur le forum régional MA)
- former : formations et master-class en MAO et vidéo, sensibiliser les équipes permanentes<sup>3</sup> aux enjeux et aux usages, aux nouveaux outils...

*Bien que l'objet vidéo devienne incontournable dans la promotion des groupes et au regard de la généralisation des outils et des pratiques, la production vidéo pour les musiques actuelles n'est pas suffisamment soutenue pour être démocratisée et accompagnée.*

➤ *Le numérique (dont la vidéo) est un enjeu qui peut relever du contrat de filière.*

## La diffusion

### Coordination des programmations

Afin de limiter les effets de concurrence et de coordonner les actions de diffusion, plusieurs propositions sont émises :

---

2 ex. : BTS Audiovisuel à Rouen

3 A noter l'existence d'une formation du FAR sur la présence sur Internet

- Mettre en place des agendas communs (à croiser aussi avec les autres disciplines ?) permettant d'informer des différentes programmations en cours et à venir<sup>4</sup>. La mise en œuvre semble a priori complexe et difficile à tenir dans la durée.
- Organiser des temps de rencontre sur les territoires afin de favoriser le partage des projets de diffusion, et de réguler certaines situations. Les questions d'éthique professionnelle pourraient y être abordées et consolidées.

**A noter que plusieurs actions de diffusion peuvent être travaillées en coordination**, voire en coopération, à l'échelle départementale et régionale :

- **Fête de la musique** : plusieurs villes sollicitent les acteurs pour l'organisation de l'événement (Caen, Rouen...). Ce rendez-vous populaire pourrait être pris en compte pour la diffusion des groupes régionaux.
- **Les tremplins** et opérations nationales de repérage : il sont multiples et participent du repérage et du développement des artistes (Inouïs, Ampli, Focus, Fabrique à Chanson...).
- **Les événements estivaux** : à l'exemple des « terrasses du jeudi » (à Rouen), comme d'autres actions plus ou moins tournées vers le tourisme, des opérations peuvent faire l'objet d'actions collectives et coordonnées au profit de la programmation des groupes locaux, et de l'animation du territoire.
- **Un événement régional « itinérant »** peut être imaginé, un peu à l'image du festival « Généric » (Grand-Est) qui s'appuie sur les acteurs et met en lumière les MA en Normandie.

**Une problématique demeure quant aux collectivités opératrices de programmations** (saison culturelle, événementiel...), amenant une certaine confusion des rôles, et limitant parfois les capacités de coordination. Ce sujet est à porter au sein des concertations, dans un dialogue entre acteurs et collectivités encore trop peu présentes sur la démarche.

## Les « petites » jauges

Le manque de lieux de petite jauge est récurrent, sur tous les territoires. L'aménagement du territoire qui tend à concentrer les moyens sur les SMAC et donne le sentiment de fragiliser les initiatives alentour.

Le développement des lieux « intermédiaires » et des petites jauges peu être encouragé par un travail auprès des élus et décideurs locaux :

- **sensibiliser des élus** pour que les MA soient mieux prises en compte dans les équipements et événements existants ;
  - *L'organisation de restitutions départementales des concertations (portées par les réseaux départementaux, avec l'appui de RMAN et du FAR) pourrait être une première étape de sensibilisation et mobilisation des collectivités locales (élus et services). Des rencontres sur des thématiques plus larges et/ou à l'invitation de la Région, des Départements, voire du CESER/AMF pourraient être plus à même de mobiliser les élus (ex. « éducation, adolescence et pratiques artistiques », « économie et culture de proximité »...).*
- les impliquer dans le **GIP café-culture** afin de redynamiser la diffusion dans les bars (en dépassant les problématiques de nuisance sonore, en sécurisant les conditions d'exercice, et en faisant acte de pédagogie auprès des bars<sup>5</sup>) ;
  - *Le rôle des réseaux territoriaux et des acteurs pour la sensibilisation des bars paraît incontournable. Invité le GIP lors du séminaire régional pour un temps d'information.*

4 Exemple de l'outil SoProg à consulter

5 Autour de l'Aigle une dizaine de bars ont été sensibilisés par le TFT

- développer l'itinérance, par un premier travail d'identification de « zones blanches » et l'organisation d'un meilleur maillage du territoire (à penser collectivement) ;
- consolider des parcs de matériels mutualisés à l'échelle départementale, et des équipements de lieux polyvalents en milieu rural ;
  - *Des mutualisations peuvent être imaginées sans attendre une gestion publique d'un parc de matériels*

## Musiques enregistrées et Médias

La méthode de concertation ne semble pas permettre la mobilisation des acteurs des musiques enregistrées (studios d'enregistrements, labels...) et des médias associatifs (souvent bénévoles), à relier aux acteurs de l'audiovisuel. C'est un sujet à porter au niveau régional qui mériterait l'organisation de temps spécifiques.

## Annexe – liste de participants

### Calvados (14) – au DOC à Saint Germain d’Ectot le mercredi 31/01 après-midi (14h à 17h)

- Didier Dufour, LAMA
- Anthony Billaud, LAMA
- Pierre Goubard, Le BBC
- Damien Maurice, Le Cargö
- Thomas Langeois, Le Doc
- Luc Brou, Interstice
- Fannette Marty Horstmann, Le Doc
- Laura Deforge, Le Doc
- Emeline Droux, Le Doc
- Julie Mac Vicar, Le Doc
- Sally Lagny, Collectif Pan
- Bénédicte Lepennec, Le Far
- Stéphane Bruscolini, Le Cargö
- Antoine Besuel, Neuvième Ruche
- Emmanuelle Leclerc, Musikoblokos
- Didier Josien, Conservatoire de Lisieux

### Manche (50) au Normandy à Saint-Lô le jeudi 1/02 après-midi (14h à 17h)

- Marlène Huart – Marée Moderne
- Isiah Morice – Chauffer dans la noirceur
- Pascal Prieur – Directeur Musique Expérience
- Bénédicte Lepennec – Le FAR
- Nicolas D'Aprigny- Le Normandy
- Eric Buhot – Musikensaire
- Benjamin Flambart – Les Art'Zimutés, association musiques en herbe
- Pierre-Olivier Madeleine – Papillon du nuit
- Marion Champion – Acada'bra

### Eure (27) au SILO à Verneuil-sur-Avre le jeudi 8/02 matin (10h à 13h)

- Jimmy Fauvel, Le Silo
- Alban Legrand, Le Tangram
- Jérémie Tomczyk, Festival CSALP
- Bruno Lemoine, La Gare aux musiques
- Bertrand Lebourgeois, La Gare aux musiques

### Orne (61) à la Luciole à Alençon le jeudi 8/02 soir (18h à 21h)

- Simon Gouget – Les arts improvisés
- Camel Zekri – Les arts improvisés
- Benoit Arnou - Upset
- Gaetan Thuard – Upset
- Quentin Cathrin – Hamelin – Le Rave
- Christophe Laisné – TFT
- Marion Vannier – La Luciole
- Mathias Helbert – le Rave
- José Collado – flers Agglo
- Xavier Vanhooland – Conservatoire Alençon



- Bénédicte Lepennec - Le Far
- Loïc Lecomte - La Luciole
- Romuald Fiche – Département

**Seine-Maritime (76) au 106 à Rouen le vendredi 9/02 matin (9h30 à 12h30)**

- Olivier Borowy – Volume
- JC Aplincourt, Le 106
- Stéphane Maunier, Le Kalif
- Simon Oheix, 1001prodsrecords
- Marlène Leprovost, 1001prodsrecords
- Stéphanie L'Huissier, Le Trianon Transatlantique
- Mériam Khalid, Le Far
- Joëlle Hummel, Le Far
- Nathalie Cordier, Le 106
- Anna Ghandri – Les vibrants défricheurs
- Paul Moulènes – La Traverse
- Sandrine Mandeville, Le CEM
- Jean-Bernard Leroy – Focus Jazz